

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, David CARABIN, Elsa PLUMIER, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 26

Conseillers absents excusés : Claudine JACQUEMIN, François KLAEYLE, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Geneviève FLEURY, Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, Bernard BRAUN,

Conseillers absents non excusés :

Procurations : Claudine JACQUEMIN à Jean-Pierre FRANOUX,
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Malika TRANCHINA à Odile CHANDELIER,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Sophie WAKEFORD

Date convocation : 16 septembre 2011

N°064/2011

Objet : Liste des décisions

Rubrique : 9.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Le Conseil Municipal,

Où il les explications du Maire et sur sa proposition,

Vu la Loi N° 96-142 du 21 février 1996,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Prend acte des décisions municipales suivantes :

Culture et Vie Locale :

- Contrat avec Toc Toc Compagnie - Spectacle du 22 juillet pour un montant de 1 316,00 €
- Contrat avec la société PUBLILOR pour la régie publicitaire de septembre à décembre pour un montant de 912,00 € si les objectifs ne sont pas atteints
- Contrat avec l'association Kid Circus pour la location d'un chapiteau du 21 juillet au 05 août pour un montant de 1 500,00 €

- Contrat avec Ensemble Folklorique Polonais Wieliczka pour l'animation de la fête des pains du 02 octobre pour un montant de 500,00 €
- Contrat avec Pipo le Clown pour animation fête des pains du 02 octobre pour un montant de 1 950,00 €
- Contrat avec Top Animation pour la sonorisation et l'animation de la fête des pains du 02 octobre pour un montant de 1 532.67 €

Projet Educatif Local:

- Convention avec l'association MASC pour la réalisation d'un atelier Théâtre : 500 €
- Convention avec Nancy Echecs pour une activité d'initiation Echecs : 523€
- Convention avec Marie DECAUX pour une activité d'initiation arts plastiques en 2011 et 2012 : 600€
- Convention avec Claude SEMELET pour une activité d'initiation en 2011 et 2012 : 1050 €
- Convention avec CASABLOC pour une activité d'initiation Escalade en 2011 et 2012 : 2456€
- Convention avec BZZZ ! Association pour une activité d'initiation Cirque en 2011 et 2012 : 612,50€

Date : 22 septembre 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

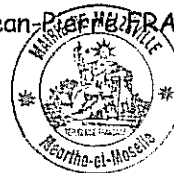
Date de transmission à la Préfecture : 28 SEP. 2011

N° Accusé de réception : 2011 0922 - 11 - 064 - DE

Affichage : 29 SEP. 2011

Le Maire,

Jean-Pierre FRANOUX



J. Franoux